



Forfait POST-PERMIS

12 POINTS + VITE !

Pour qui ?

Le décret 2018-715 paru au Journal officiel du 3 août 2018 introduit dans le code de la route la possibilité d'une formation post-permis exclusivement réservée aux « conducteurs novices ».

Cette formation complémentaire s'adresse donc exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) entre les 6e et 12e mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après.

Objectifs et avantages :

L'objectif de la formation post-permis est de susciter chez les « conducteurs novices » un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance, conséquences du phénomène de « sur-confiance ».

Les bénéficiaires de cette formation courte mais participative qui relève du volontariat, verront en contrepartie leur période probatoire réduite ainsi qu'une cotisation d'assurance moins chère (**suppression de la surprime jeune conducteur**).

Nombre de points		Après réussite à l'examen*	Après 1 an de permis*	point Après 18 mois*	Après 2 ans de permis*	Après 3 ans de permis*
Permis obtenu en formation traditionnelle ou conduite supervisée	Sans formation Post-permis	6 points	8 points	--	10 points	12 points
	Avec Formation Post-Permis	6 points	8 points	--	12 points	--
Permis obtenu en formation AAC (conduite accompagnée)	Sans formation Post-Permis	6 points	9 points	--	12 points	--
	Avec Formation Post-Permis	6 points	8 points	12 points	--	--

*sous réserve de n'avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points.

Les conducteurs novices désignent les conducteurs dont l'ancienneté du permis de conduire est inférieure à 2 ans. Les conducteurs novices appartiennent le plus souvent à la classe d'âge 18-24 ans mais l'apprentissage de la conduite ou la reprise peuvent s'effectuer plus tardivement (25-44 ans).



En 2016, sur les 13 012 accidents corporels, 6377 personnes ont été blessées et hospitalisées plus de 24 heures et 718 personnes sont décédées dans un accident impliquant un conducteur novice. 325 sont des novices et 393 des autres usagers. Cette sinistralité représente 21% de la mortalité routière (sur les 3477 tués).

En 2016, 58% des conducteurs novices tués ont entre 18 et 24 ans (tout mode), soit 189 tués parmi lesquels 144 conducteurs de voiture de tourisme. En l'espace de 5 ans, parmi les 3831 personnes tuées dans un accident impliquant un conducteur novice, 1003 étaient des conducteurs novices âgés de 18 à 24 ans (tout mode), dont 740 conducteurs de véhicule de tourisme.

Des pics d'accidentalité durant les tout premiers mois de la période probatoire : le sentiment de surconfiance comme principal écueil des novices. Un pic important d'accidentalité est enregistré concernant les conducteurs novices dans les six 1^{er} mois après l'obtention de leur permis de conduire. Le risque d'être impliqué dans un accident mortel est multiplié par 2 dans les trois 1^{er} mois et de 1.5 dans les 3 mois suivants par rapport au dernier trimestre de la période probatoire. Il est relevé que c'est à 19 ans que les automobilistes novices s'exposent le plus aux risques en cause ou en raison d'un sentiment de surpuissance.

- **le risque alcool:** En 2016, 24% des jeunes conducteurs (18-24 ans) impliqués dans un accident mortel étaient alcoolisés. 566 conducteurs novices de voiture de tourisme sont morts (taux sup. à 0.5g/L de sang) soit 28%.
- **le risque stupéfiant:** En 2016, 20% des jeunes conducteurs (18-24 ans) impliqués dans un accident mortel ont été contrôlés positifs. 393 conducteurs novices de voiture de tourisme ont été impliqués dans un accident mortel (soit 23%).
- Les expériences de formations « post-permis » menées ces dernières années dans plusieurs pays de l'Union européenne (Autriche, Finlande, Luxembourg) en confirment l'utilité.

Seules les auto-écoles disposant du Label qualité de l'État sont autorisées à vous proposer cette formation.

- L'enseignant présent avec vous lors cette formation à suivi un stage particulier et spécifique afin de pouvoir l'animer et vous fait profiter de toute son expérience.
- La formation n'est pas obligatoire et est basée sur du volontariat.
- La formation s'effectuera sur les véhicules correspondant à la catégorie du 1^{er} permis obtenu (soit B soit A) soit sur un simulateur de conduite dernière génération pour les séquences 5 et 6. (catégorie B)
- Elle doit être effectuée entre les 6^{ème} et 12^{ème} mois qui suivent l'obtention du permis.
- D'une durée de 7 heures réparties sur une journée.
- Le nombre d'élèves présents est compris entre 6 et 12.
- L'idée étant de partager entre jeunes conducteurs leurs premières expériences et leurs réflexions sur leurs comportements au volant.
- En cas de désintéressement visible pour la formation dispensée, de comportement faisant apparaître la consommation de produits psycho-actifs ou d'alcool ou en cas de non respect des horaires, vous pourrez être exclus de la formation sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé à l'auto-école.
- En début de matinée et d'après-midi, une feuille d'émargement vous sera donnée à signer attestant de votre assiduité.
- En cas de manque d'assiduité, l'attestation de formation ne vous sera pas délivrée.
- Votre auto-école doit déclarer la formation en Préfecture au plus tard 8 jours avant la date prévue. En conséquence, tout désistement dans les 8 jours ouvrés ne pourra donner lieu à un quelconque report ou remboursement, sauf cas de force majeure.
- La formation débutera le matin à 8H30 jusqu'à 12H et reprendra à 13H30 jusqu'à 17h00. Une pause le matin et une pause l'après-midi seront organisées.
- **Les fournitures pédagogiques**, comprennent tout ce dont vous aurez besoin durant votre formation, notamment l'attestation de formation.

Conditions:

- Être détenteur d'un premier permis de conduire après le 01/01/2019.
- Ne pas avoir commis d'infraction donnant lieu à une perte de points ;
- Démarches ANTS : 40 euros pour établissement du titre définitif soit demande de permis de conduire.



- Envoyer tous les documents demandés par retour de mail à autoecoledeslycees06@gmail.com ou les apporter directement au bureau.

Programme de formation :

- MATINÉE :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.
2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes	Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'utilisateur de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.
3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes	Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)
4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes	A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.
5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres.	Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque.



Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure	Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.
6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes	Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

- APRÈS-MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes	Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant : - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.
8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'utilisateur de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure	En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.
9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.